

M. DELAMOYE Lionel
1 route de Safi, résidence al Mansour
appt 20, MARRAKECH 40000
adresse mail : delamoye.lionel@gmail.com
le 01/07/2019
Par LRAR 2 pages recto/verso + jugement de juillet 2016

A l'attention de :

Ecole Elémentaire de Vernoil le fourrier , rue de la chambardlière, 49390 Vernoil le fourrier

Objet : en ma qualité de Père titulaire de l'autorité parentale (jugement de juillet 2016 en PJ) sur les enfant Emma et Jules DELAMOYE, je demande communication de toutes les informations scolaires et médicales relatives à mes enfants.

Mr le Directeur,

Je m'adresse à vous en qualité de père et titulaire de l'autorité parentale sur les enfant : Emma née le 04/09/2009 à Rennes et Jules né le 05/05/2011 à Angers

A) Mes enfants sont scolarisés actuellement dans votre établissement.

Sans trop rentrer dans des considérations personnelles, je me dois de vous informer que bien que séparé, je dispose de l'autorité parentale au même titre que Mme DERUMEUX Soizic, ce qui me confère des droits et devoirs envers mes enfants.

B) Le présent courrier a d'abord pour objet de vous indiquer que vous devez désormais considérer que Mme DERUMEUX Soizic, mère des enfants agirait sans mon accord si elle prenait seule des décisions relatives aux actes usuels de l'autorité parentale. En conséquence, vous devez considérer conformément à l'art. 372-2 du Code civil, qu'à compter de la réception de la présente lettre, il n'existe PAS de présomption d'accord entre Mme DERUMEUX et moi même, en ce qui concerne les actes usuels de l'autorité parentale.

Il en découle qu'aussi bien en ce qui concerne les actes usuels, que non usuels, relevant de l'autorité parentale relative aux enfants, je devrai être consulté et donner mon accord au même titre que Mme DERUMEUX, pour qu'une décision soit prise.

En conséquence vous veillerez à recueillir non seulement l'autorisation de mon ex-conjoint, mais aussi ma propre autorisation, relative aux enfants. Notamment, aucune désinscription de l'école ne pourra être effectuée sans mon accord expresse. A défaut, je me verrai contraint d'engager la responsabilité de votre établissement devant le Tribunal Administratif pour la violation de mon autorité parentale.

Je déplore cette situation, mais le comportement de Mme DERUMEUX, qui ne m'informe de pratiquement rien sur la vie scolaire de mes enfants sans parler de ses déménagements rapprochés et successifs (il est question du 3ème en 4 ans) menés en urgence au gré de ses problèmes du moment, m'amène à vous apporter cette précision.

Vous êtes d'ailleurs au courant du prochain, bien avant moi qui ne l'ai appris qu'au cours des entretiens de samedi 29 juin 2019 avec les maitresses. Je vous demande donc de bien vouloir faire en sorte de vous enquérir au plus vite et de me communiquer dès que possible le justificatif de la nouvelle domiciliation de Mme DERUMEUX et par conséquent de mes enfants ainsi que les coordonnées complètes du nouvel établissement où mes enfants seraient potentiellement réinscrits. La rentrée 2019/2020 ne saurait se faire hors ma présence.

C) Enfin et surtout, le présent courrier a pour objet de vous indiquer que, dans l'intérêt de mes enfants Emma et Jules, je souhaite qu'une bonne et complète communication s'instaure avec votre établissement ou éventuellement celui que nous aurons conjointement choisi pour la prochaine année scolaire.

Ainsi, conformément aux dispositions suivantes:

- la loi n°20002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, aux dispositions du Code civil modifié,
- la Circulaire n°94-149 du 13 avril 1994 relative au contrôle et à la scolarité des enfants naturels et légitimes,

- l’instruction relative à la transmission des résultats scolaires, adressée au recteur d’académie par le Ministre délégué chargée de l’Enseignement scolaire le 13 octobre 1999 (BO n°38 du 28 octobre 1999),
- le [Décret n° 2006-935 du 28 juillet 2006](#) relatif aux parents d’élèves, aux associations de parents d’élèves et aux représentants des parents d’élèves et modifiant le code de l’éducation.
- [et enfin vu la Circulaire n° 2006-137 du 25 août 2006](#) relative au rôle et à la place des parents à l’école.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire parvenir suffisamment à l’avance et à mon adresse mail figurant en tête de la présente, l’intégralité des informations relatives à la vie scolaire de mes enfants.

Il faut entendre par là notamment, pour mémoire:

1) L’emploi du temps indiquant en particulier:

- les horaires,
- les samedis où il n’y a pas classe,
- les options éventuelles et activités connexes dans le cadre de l’école (sport, sorties, activités diverses, sorties, réunions etc),

2) En cas d’absence : copie des bulletins d’absences et des justificatifs fournis dans les meilleurs délais;

3) Chaque trimestre: copie des bulletins scolaires annotés dès leur établissement;

4) A l’avance:

- les jours de classe exceptionnellement supprimés par rapport à l’emploi du temps initial ou transformés,
- les fêtes scolaires, les classes de neige, grèves, etc. ;

5) Copie systématique et complète de la totalité des documents adressés ou communiqués aux parents d’élèves, ceci dans un délai suffisant pour que la communication soit efficace; communication des dates de l’assemblée générale et de l’élection des membres de l’association de parents d’élève

6) L’état des assurances scolaires:

- nature des couvertures,
- nom de l’organisme;

7) Copie des rapports d’examens médicaux ou éventuellement psychologiques, de soins ou d’actions médicales à l’école (sur ce point je précise que les article R.4127-36 et R.4127-42 du code de la santé publique me confèrent expressément le droit d’obtenir ces informations et copies de documents du dossier médical) ;

8) Inscription à la cantine scolaire (coût, fréquentation);

9) Participation éventuelle aux études de fin d’après-midi: ... (jours et heures);

10) **Copie intégrale des documents concernant l’inscription** d’Emma et Jules à l’école

11) communication de la date de prise de la photo de classe et des documents nécessaires à son acquisition
Votre concours me permettra d’avoir une complète compréhension de la situation scolaire de mes enfants, ce dont je vous remercie par avance.

Je suis particulièrement préoccupé par leur état de santé physique et psychique , je vous remercie donc de m’informer complètement des observations du médecin scolaire sur ce point, et de me communiquer ses coordonnées ainsi celles de l’assistante sociale de votre établissement sensée faire le suivi de mes enfants.

Je me tiens à votre entière disposition pour toute question ou précision que vous voudriez que j’apporte en complément de ce courrier.

Veillez agréer, Madame ou Monsieur le Directeur, l’expression de ma considération distinguée.

Lionel DELAMOYE , père d’Emma et Jules DELAMOYE